Sa’d ibn ‘Ubâdah a requis l’avis du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) au sujet de sa mère qui avait fait un vœu mais est morte avant de pouvoir l’accomplir. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui répondit : « Accompli-le pour elle ! »

‘Abdallah ibn ‘Abbas (qu’Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Sa’d ibn ‘Ubâdah a requis l’avis du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) au sujet de sa mère qui avait fait un vœu mais est morte avant de pouvoir l’accomplir. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui répondit : « Accompli-le pour elle ! »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Umm Sa'd est décédée avant d'avoir pu s'acquitter d'un vœu qu'elle avait fait. Son fils, Sa'd ibn 'Ubâdah (qu'Allah l'agrée), demanda alors au Prophète (sur lui la paix et le salut) s'il pouvait s'en acquitter à sa place. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui permis de le faire et dit : « Accompli-le pour elle ! »

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2938

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee